

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)

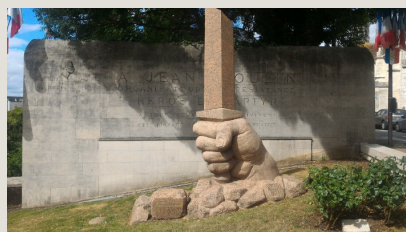


LA LETTRE N°86

Septembre 2023

LA PAROLE DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL

Jean Moulin et Le Souvenir Français



« Je suis de ceux qui pensent que la République ne doit pas renier ses origines et qu'elle doit, tout au contraire, se pencher avec fidélité, avec respect, sur les grandes heures qui ont marqué sa naissance. Et c'est pourquoi il m'est infiniment agréable de voir que, dans ce département, des hommes s'assemblent tous les ans, unis par la même ferveur, pour perpétuer le culte de l'un de ceux qui ont semé le meilleur de notre idéal ».

Tel est l'hommage rendu par Jean Moulin, préfet d'Eure-et-Loir, le 5 mars 1939, au général François Séverin Marceau, né à Chartres le 1er mars 1769.

Nous tenons aujourd'hui le même discours pour rendre hommage à Jean Moulin. C'est lui le héros « qui a semé le meilleur de notre idéal ». En choisissant Chartres pour organiser son assemblée générale annuelle en 2023, c'est à lui que nous avons pensé dans ce temps commémoratif du 80ème anniversaire de sa disparition. C'est à lui que nous avons pensé en relisant la définition donnée par Ernest Renan en 1882 de l'utilisation des grands hommes dans la construction des Nations. « Un passé héroïque, des grands hommes, de la gloire (j'entends de la véritable) voilà le capital social sur lequel on assied une idée nationale ».

Dans un temps marqué à la fois par une banalisation des hommages nationaux et par une remise en cause de nombreux héros du passé, rendre hommage à Jean Moulin à Chartres, c'est rappeler ce qu'il déclarait lui-même à son ami Pierre Meunier, quelques jours avant son arrestation à Caluire : « Depuis le 17 juin 1940 [jour où il refusa de signer un texte infamant pour l'armée française et où il tenta de se suicider à Chartres] je suis un mort en sursis ».

Pour ceux qui partagent la passion de la mémoire lumineuse de la Nation, rendre hommage à Jean Moulin, c'est faire le choix de la « véritable gloire ».

Photo : Monument Jean Moulin à Chartres

Serge BARCELLINI
Contrôleur Général des Armées (2s)
Président Général de l'association "Le Souvenir Français"

Contact :
communication@souvenir-francais.fr

EN BREF

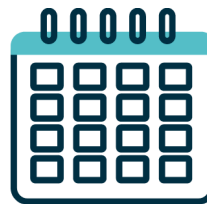
[Lire le billet d'humeur du mois](#)
[Bilan des activités du Président Général](#)

CE MOIS-CI**Sous les projecteurs**

L'association consacre le mois de septembre à la mémoire et à l'histoire de Jean Moulin...

[Lire l'article](#)**L'agenda du mois**

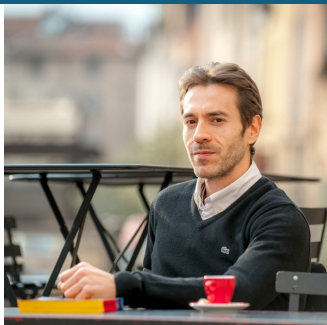
Le Souvenir Français en action ! La mobilisation des comités et des délégations en septembre..

[Lire l'article](#)**SEPTEMBRE****Trois questions à**

Jean-Paul Grasset, Président de l'Association Nationale des Amis de Jean Moulin..

[Lire l'article](#)**Il était une fois un monument**

Le chemin de la mémoire de Jean Moulin...

[Lire l'article](#)**L'œil de l'historien**

Thomas Rabino, Historien spécialiste de la Résistance...

[Lire l'article](#)

C'était hier

Découvrez les activités du mois passé en images : les dépôts de drapeaux, la géolocalisation et les cérémonies et gestes mémoriels !

[Lire l'article](#)

Nos partenaires



Tous partenaires pour la mémoire !
Le Souvenir Français entretient un dense réseau : toutes les initiatives mémorielles des associations mémorielles...

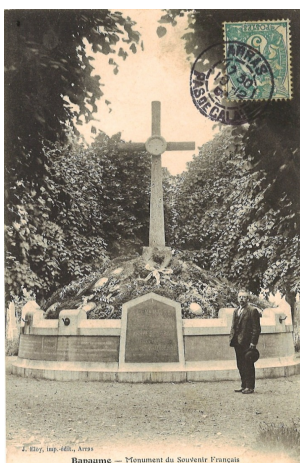
[Lire l'article](#)

On aime on soutient

Le Souvenir Français met en avant de nombreux projets mémoriels, livres, films, expositions

[Lire l'article](#)

Sur les traces du Souvenir Français



Chaque mois, un monument du Souvenir Français, son histoire, sa création et son entretien.

[Lire l'article](#)

Si vous souhaitez aider Le Souvenir Français et devenir gardien de la mémoire, n'hésitez pas à adhérer ou à faire un [don avec ce formulaire](#).

NL



REJOIGNEZ-NOUS !

Formulaire à remplir et à joindre avec votre règlement

L'association Le Souvenir Français reconnue d'utilité publique peut recevoir :

- votre **DON** avec déduction de 66 %
- votre **LEGS**

Informations au : 01 48 74 53 99
infos@souvenir-francais.fr

FORMULE CHOISIE - 2023

PROFIL ADHÉRENT	Montant après déduction ▼
Cotisation membre Titulaire	à partir de 10 €
Cotisation membre Titulaire avec reçu fiscal	à partir de 20 € 6,80 €
Cotisation membre Bienfaiteur avec reçu fiscal	à partir de 50 € 17,00 €
Cotisation Jeunes (à partir de 13 ans et jusqu'à 25 ans pour les étudiants)	5 €
Abonnement Revue - si adhérent	10 €
Abonnement Revue - si non adhérent	20 €

l'abonnement à la Revue (4 revues et 1 supplément par an) n'ouvre pas droit au reçu fiscal

RENOUVELLEMENT ☐ ADHÉSION ☐

Je verse la somme de : € en règlement de (cases à cocher) :

☐ ma cotisation ☐ ma cotisation + abonnement Revue ☐ mon abonnement à la Revue

☐ par **CHÈQUE** : à l'ordre de LE SOUVENIR FRANÇAIS
à envoyer au 20 rue Eugène Flachat – 75017 Paris

☐ par **VIREMENT BANCAIRE** : PARIS IDF CENTRE | IBAN : FR60 2004 1000 0100 9491 4Y02 030 PSSTFRPPPAR

☐ en **ESPÈCES** : à remettre à un responsable du Souvenir Français dans une enveloppe avec votre nom

☐ en **LIGNE** : simple, rapide et sécurisé > <https://le-souvenir-francais.fr/soutenir-le-souvenir-francais/>

Mes coordonnées (impératif)

NOM

Prénom

Adresse postale

Code postal Ville

Adresse électronique

Téléphone (fixe ou portable)

Date

Avec nos remerciements pour votre fidélité et votre soutien



Les 20 propositions du Souvenir Français afin de donner toute sa place à la politique mémorielle. [CLIQUER ICI](#)

Communiqué du président général du Souvenir Français au sujet des dégradations des monuments aux morts . [CLIQUER ICI](#)

Suivez-nous sur les réseaux !



Le Souvenir Français

20 rue Eugène Flachat

copyright www.le-souvenir-francais.fr 2021

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)